

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Prix de l'Abonnement

Édition quotidienne, par an..... \$3.00
 Édition hebdomadaire, par an..... 1.00
Invariablement payable d'avance
 On peut aussi s'abonner pour six mois ou pour trois mois.

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE : S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF : HECTOR FABRE

Prix des Annonces

Six lignes, première insertion..... \$0.50
 Chaque insertion subséquente..... 0.124
 Chaque ligne en sus, première ins... 0.08
 Chaque ins. subséquente, p. ligne... 0.04

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT
DU 8 AOÛT 1878.

PARASOL & Cie.

PAR
RAOUL DE NAVERY.

(Suite.)

Il serait curieux, et touchant à la fois, d'étudier les prodiges d'industrie multipliés pour créer une montre en chrysolite et à remontoir, au prix de 15 centimes.

Portefeuilles, soldats de plomb, poupées en pâte ou en bois, tout provient de lambeaux de cuir, de chiffons, d'objets de rebut que l'industrie parisienne est parvenue à utiliser.

La hotte du chiffonnier pourrait raconter de singulières histoires sur l'origine d'une partie des objets dont se remplissent les baraques de Noël et du jour de l'an.

On se pressait, on se foulait, on s'écrasait presque devant les boutiques, quand Marie-Ange, Cyrille et Pampy descendirent du landau.

Un bruit assourdissant mais plein d'une gaieté communicative, remplissait l'air et la rue. Les marchands offraient leurs bibelots, les enfants coiffés de shakos, le sabre au côté et traînant fièrement des chevaux de bois en soufflant dans des trompettes, regardaient les passants d'un air effronté rieur, tandis que d'autres plus petits frappaient sur des tambours des marches à faire danser en rond tous les ours du Jardin des-Plantes.

On allait, on venait, on se croisait en tous sens. Les amis, les connaissances qui se rencontraient par hasard, échangeaient des souhaits de bonheur et des poignées de main ; puis ces affairés reprennent chacun sa route, l'un se rendant chez le bijoutier ; l'autre chez le marchand de bonbons.

Les mendiants passent la main tendue, les pauvres femmes montrent leurs enfants à peine vêtus de lambeaux, et l'aumône tombe dans la main de l'aveugle ou de la veuve.

Cyrille et Marie-Ange se fraient difficilement un passage ; ils arrivent cependant devant trois boutiques à l'aspect riant et confortable.

Dans l'une se tenaient le père et la mère de Parasol, les "vieux" de la maison des Prunelliers, qui tâchaient d'oublier, au milieu des têtes blondes qui leur sourient, la mort de José, le déserteur.

La boutique regorge de tambours, de drapeaux de trompettes, de tubes de bois et de sabretaches. Le vieux soldat n'a voulu que des objets lui rappelant sa vaillante jeunesse. Assis sur un fauteuil de paille, vêtu d'une redingote soigneusement brochée, la croix d'honneur à la boutonnière, il a véritablement tout à fait bon air, ce vieux brave ; et quand un enfant rieur, frisé, charmant, s'arrête devant le belliqueux attirail du père Parasol, le vieillard lui dit de sa bonne voix :

— Il faut apprendre la guerre, mes chérubins ! On ne sait pas ce que voudra la France un jour. Le sabre au côté, morbleu, le fusil en main ! Tous soldats, les petits amours !
 Et les tambours, les sabretaches s'enlèvent ; les uniformes sont disputés ; la caisse s'empli, et le vieux Parasol dit à sa femme qui voit les jeunes pratiques :

— Cela va bien ! Cela va bien ! J'ai eu là une fameuse idée de risquer cent écus pour avoir des marchandises !

— Tu as toujours de bonnes idées, vieux, répond la compagne du légionnaire, avec un sourire attendri.
 Tout-à-coup Cyrille, Pampy, Marie-Ange, se fraient un passage :

— A nous le reste ! dit le jeune homme, père Parasol nous prenons votre fonds... Comptez les fusils, les sabres, les pistolets Pampy va les placer dans la victoria. Combien ?

— Mais Monsieur, mais Mademoiselle, tout ce que nous avons est à vous...

— Allons, Pampy, enlève ! voyons, mère Parasol, comptons et sans remise, prix du public... Tous les prix sont marqués en chiffres connus : cinquante tambours, vingt trompettes, cent boîtes de soldats, quinze uniformes... Vous ne vendez pas assez cher, père Parasol, vous ne ferez jamais fortune... total, six cent quatre-vingts francs... les voilà en bon or sonnante.

Marie-Ange se pencha vers la vieille femme :

— Je vous attends tout ce soir à huit heures, rue Moncey, avec ces enfants.

— Dieu vous bénisse, notre bon ange ! dirent ensemble le vieillard et sa compagne.

A côté de la baraque des "vieux," se trouvait celle de la Lilloise. Un monceau de bobèches en papier rose la faisait ressembler à une vaste corbeille de fleurs. Sur une planchette, s'élevaient des pelotes de toutes nuances, attendant les épingles et les aiguilles de la ménagère.

— Combien de grosses de bobèches ? demanda Marie-Ange à Rosalie.

— Vingt, mademoiselle.
 — Et de pelotes ?
 — Un cent en tout.
 — Pampy va vous en débarrasser, et vous renouvelerez l'étalage.

— Mais je n'ai plus rien ! dit la Lilloise.

— Tant mieux, vous ne resterez pas entre ces quatre planches, et vous promèneriez les enfants, jusqu'à ce que vous me les ameniez chez nous, à huit heures.

Tandis que Pampy enlevait les marchandises de Rosalie, Cyrille et Marie-Ange arrivaient devant l'étalage de Germaine. On y voyait des amoncellements lilliputiens, confectionnés avec un soin extrême. Des armoires à glace de quinze centimètres, des guéridons sur lesquels une rose tendrait à peine, des commodes dont chaque tiroir peut contenir une carte de visite ; des lavabos garnis en porcelaine, des buffets remplis de vaisselle pour la dînette des poupées.

Une larme vint aux yeux de Marie-Ange, tandis qu'elle regardait le résultat du travail patient des camelots.

Elle se souvenait d'avoir vécu au milieu de cette humble famille, d'avoir vu polir des meubles semblables, et d'avoir à son tour confectionné des bobèches et des pelotes, afin d'apprendre ce que vaut l'argent si inutilement prodigué quelquefois, et dont elle savait aujourd'hui le prix.

Au lieu de s'arrêter devant la boutique, Marie-Ange s'y glissa ;

elle embrassa Prunelle, Mimi, Gobain, et serra les mains de Germaine dans les siennes.

— Combien gagnerez-vous sur l'ensemble de vos miguons mobiliers ? demanda-t-elle.

— Le tout me rapportera huit cents francs.

Cyrille comprit, compta huit cents francs, et Pampy qui riait à "p'tit monde," se hâta de loger les marchandises dans la victoria.

— Adieu, mes chéris, dit Marie-Ange, à ce soir ! J'ai invité le Petit Noël.

— Chez vous ? demanda Mimi.
 — Oui, chez moi, vous viendrez, Germaine, c'est la fête des enfants.

— Oui, oui, j'irai, dit la femme de Parasol.

Marie-Ange et Cyrille poursuivirent leur course ; dans chaque baraque ils prenaient des polichinelles, des joujoux, des poupées, des lapins jouant du tambour, des lièvres faisant des exercices. Deux des voitures étaient pleines ; le landau à son tour commençait à être envahi. Mais Cyrille et sa sœur ne se trouvaient jamais satisfaits, ne fallait-il pas venir en aide à tous les petits marchands et préparer la joie des pauvres de leur quartier ?

Au moment où Marie-Ange allait remonter en voiture, elle aperçut un petit enfant qui pleurait :

— Tu es tout seul... dit-elle, où se trouve ta mère ?

— Maman est morte.

— Et ton père ?

— Mon père est mort.

— Où vas-tu ?

— Je ne sais pas.

— Frère, dit Marie-Ange, nous lui rendrons une famille pour sa fête de Noël.

Et l'orphelin fut placé au fond de la voiture entre Cyrille et Marie-Ange.

Pampy donna le signal du départ et les trois voitures chargées de jouets prirent le chemin de la rue Moncey.

La température, d'une douceur exceptionnelle rendait parfaitement réalisable le projet de Marie-Ange.

Quand elle rentra, des centaines de lanternes vénitiennes s'entassaient dans le vestibule ; dès que les grilles furent fermées, les enfants s'occupèrent à suspendre les présents de Noël à toutes les branches des sapins.

On vit alors des collections de pantins et de polichinelles pendus haut et court, des poupées pimpantes se balancer sur les branches des ifs ; chaque parterre devint un étalage à part, et tandis que Marie-Ange et Cyrille préparaient le bonheur d'autrui, la grue d'Australie, le faon, le tatou, la tortue et l'ara, se promenaient curieusement au milieu de toutes ces merveilles.

La nuit descendit vite. On se hâta d'allumer les lanternes multicolores, et lorsque la fête se trouva préparée, les deux portes de la grille s'ouvrirent à grands fracas, et deux valets de pieds se tinrent à l'entrée, afin de prévenir les enfants pauvres que toutes ces merveilles leur seraient distribuées, et qu'en pénétrant dans le jardin ils se trouveraient chez eux.

Comment se répandit la nouvelle de cette magnificence ? nul ne saurait le dire, mais la rue Moncey ne tarda pas à s'emplir d'enfants curieux et timides d'abord, puis rieurs, enchantés, battant des mains, ouvrant des yeux pleins de convoitise naïve devant les merveilles de ce jardin qui flamboyait et semblait un immense bouquet de Noël.

AVIS SPECIAUX.

LE SIROP PERUVIEN est un tonique de fer, préparé expressément pour four nir au sang les éléments du fer. Sans alcool, sous aucune forme ses effets énergiques ne sont pas suivis d'une réaction correspondante, mais sont permanente, et inculque la vigueur, la force et une nouvelle vie dans chacune des parties du système, établissant une constitution de fer. Il remplace merveilleusement le vin ou l'eau-de-vie, chaque fois qu'un stimulant est demandé.
 Vendu chez tous les pharmaciens

JOUISEZ DE LA VIE

Qu'il est beau ce monde dans lequel nous vivons. La nature nous fait voir de la grandeur des montagnes, de l'im mense de l'océan et de mille autres spectacles aussi grandioses. L'on ne désire rien de plus beau quand on est en parfaite santé ; et, sous l'empire de la maladie, se laisse aller au découragement, au lieu d'avoir recours aux Fleurs d'Asot de Green, qui leur rendra indubitablement leur santé primitive. La dyspepsie et la malade du foie sont la cause de la plupart des maladies connues telles que bile, indigestion, maux de tête, constipation, irritation nerveuse, étourdissement, palpitations du cœur et autres symptômes alarmants. Trois doses des Fleurs d'Asot de Green vous prouveront leur effet merveilleux. Boutelles échantillons 10 cents. Essayez-en.

UNE CARTE.

Toutes les personnes souffrant des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de faiblesses nerveuses, de débilité, d'excroissance, etc., trouveront un remède qui les guérira, SANS CHARGE EXTRA. Ce remède célèbre a été inventé par un missionnaire de l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse sous enveloppe au Rév. JOSEPH T. INMAN, Station D., Bible House, New-York City. 27 mai 1878 - 6m3fs

Compagnie Navigation

DU RICHELIEU ET ONTARIO

LIGNE DE LA MALLE ROYALE

ENTRE QUÉBEC ET MONTRÉAL

QUÉBEC - en fer - Capt. Labelle
MONTRÉAL - " - Nelson.

L'un d'eux laisse le Quai Napoléon tous les soirs (excepté le dimanche) à 5 heures en arrêtant aux ports intermédiaires et arrive à Montréal de bonne heure le lendemain matin.

Ce qui établit une ligne de communication direct avec les steamers de la Compagnie pour les endroits sus-mentionnés, et avec les différents chemins de fer du Nord, du Sud et de l'Ouest.

Les steamers traversent tous les rapides du St. Laurent et les magnifiques paysages du Lac des Mille Isles le jour.

Bureaux des Billets et cabines retenues au bureau de G. LEVE, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, et au bureau, Quai Napoléon.

A. DESFORGES, Agent.
 Québec, 17 mai 1878.

JAMBONS !

JAMBONS !

Jambons Frais Fumés,

Bas de Côte Fumés,

Epaules Fumées,

Lard Roulé,

Bacon et Roll Bacon.

— AUSSI —
1,000 Seaux de Saindox.

A VENDRE PAR

J. B. RENAUD & CIE.,

72 à 82, rue St. Paul.
Québec, 13 avril 1878.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE.



1878. 1878.

LIGNE RÉGULIÈRE

DES Vapeurs pour le Saguenay, Tadoussac,

Cacouna, Rivière-du-Loup et Malbaie.

A commencé le 21 Juin les Vapeurs de première classe

"SAGUENAY" Capt. M. Lecours.
"UNION" " E. Hamond.
"ST. LAWRENCE" " Alex Barras.

Laisseront le Quai St. André

Le "St. Lawrence" les Lundis et Jendis à 7 heures A. M., pour la Baie des Ha! Ha! arrêtant à la Malbaie, Rivière-du-Loup et Tadoussac.

Le "Saguenay" les Mardis et Vendredis, à 7 heures A. M., pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! arrêtant à la Baie St. Paul, Les Eboulements, Malbaie, Rivière-du-Loup, Tadoussac et L'Anse St. Jean.

"L'Union" les Mercredis et Samedis, à 7 heures A. M., pour la Baie des Ha! Ha! arrêtant à la Malbaie, Rivière-du-Loup et Tadoussac.

Se reliant à Québec avec la Compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario ; et à la Rivière du Loup avec le Chemin de Fer Intercolonial pour les Provinces Maritimes

Laisseront la Rivière-du-Loup : Pour le Saguenay à 5 heures P. M. ; pour Québec, les Mardis, Mercredis, Jendis, Vendredis et Samedis, à 5 heures P. M., et les Dimanches à 7 heures P. M.

Billets et Cabines en vente chez G. Leve, Bureau Général des Billets, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie.

Pour plus amples informations s'adresser au Bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur du St. Laurent, Quai St. André.

A. GABOURY, Secrétaire.

Québec, 14 juin 1878.

CELEBRE ONGUENT DE GRACE.

REMEDE CERTAIN pour les MALLES.



PREPARE PAR

Seth W. Fowles & Fils,

86, Avenue Harrison, Boston, Mass.

Le célèbre onguent de Grace est une préparation végétale inventée au 17ème siècle par William Grace, chirurgien dans l'armée du roi Jacques. Il s'en est servi pour soigner des milliers de guerriers dont l'importance a confondu la science des médecins les plus éminents de l'époque, et tous ceux qui le connaissent le regardaient comme un bienfaiteur public.

PRIX..... 25 cts la boîte.

Le célèbre onguent de Grace guérit les plaies, les membres gelés, les dartres, le mal de gorge, le mal de tête, l'érysipèle, les durillons, la teigne, les gercures.

| | |
|---|-----------------|
| Les brûlures, | Les abcès, |
| La gale, | Les entorses, |
| Les blessures | Les coupures, |
| Les plaies envenimées | Les amoncelles, |
| Les cors, | Les panaris, |
| Les morsures, | Les taies, |
| Les verrues, | Les rousses, |
| Les pustules, | Les fronces, |
| Les cancers, | Le scorbut, |
| Les ulcères, | La rogne, |
| Les piqûres, | Les tumeurs, |
| Les éruptions causées par le frottement de l'ortie, les piqûres de puces, de maringoules ou d'araignées, et toutes les maladies de la peau et les éruptions en général. | |

A vendre par tous les pharmaciens et épiciers et tous les marchands de campagne aux États-Unis et dans les provinces Britanniques Prix par la malle, 80 cts.

7 juillet 1877 - 1a

ANNONCES NOUVELLES.

Avis - L. P. Bernard.
Musique Nouvelle - A. Lavigne.
Pour Ste. Anne - James Gaherty.
Pour Ste. Anne du Nord - Louis Rosa.
Pèlerinage à la Bonne Ste. Anne - H. Blouin
Excursion à la Malbaie Samedi après-midi - A. Gaboury.
Citoyens Américains - Glover, Fry & Cie.
Economisez - F. X. Lepage.

QUEBEC,

JEUDI, 8 AOUT 1878.

EXPLICATIONS.

Nous avons signalé la plainte que faisait entendre le Nouveau Monde au sujet du retard apporté à l'enquête dans l'affaire survenue aux Tanneries le 13 juillet, entre orangistes et catholiques; et nous avons fait remarquer à notre confrère que ce retard ne pouvait venir que de M. le juge Coursol lui-même auquel le gouvernement local avait donné des instructions au lendemain même de l'événement.

La Minerve et le Nouveau-Monde nous fournissent aujourd'hui les explications de M. le juge Coursol, et il n'est que de simple justice de les faire connaître à nos lecteurs.

Voici d'abord ce que dit la Minerve:

Son Honneur le juge Coursol reçut un peu après l'affaire des Tanneries une lettre du Procureur-Général, l'hon. M. Ross, à ce sujet. Le même soir l'hon. juge Coursol descendit à Québec pour exposer au gouvernement qu'on voulait le charger d'une mission excessivement difficile et délicate dans les circonstances actuelles, vu l'excitation religieuse qui s'était emparée des esprits; que comme il s'agissait de la lutte entre les orangistes et les catholiques, il fallait être excessivement prudent, d'autant plus que le résultat de l'enquête pourrait venir soit devant le Parlement, soit devant les tribunaux; que, comme il allait avoir à voyager et à s'absenter pour cette enquête, il devait au moins être assuré de ses honoraires, point qui suscitait toujours des difficultés une fois les services rendus, comme il avait pu l'apprendre par sa propre expérience; qu'il devait avoir des avocats de la Couronne et qu'il était du devoir du gouvernement de prendre la responsabilité de cette enquête en y envoyant le substitut du Procureur-Général.

D'après le Nouveau Monde, M. Coursol aurait demandé le secours d'un avocat orangiste et d'un avocat catholique, pour un motif de prudence que notre confrère loue en ces termes:

Dans l'état actuel de l'excitation des esprits, il était prudent de la part de M. Coursol de demander qu'un avocat orangiste et qu'un avocat catholique fussent employés dans l'enquête, afin que tout le public, sans exception, fût convaincu qu'on avait voulu être impartial.

Disons, en passant, qu'il est assez plaisant de voir le Nouveau Monde, ferrailleur de sa nature, s'exprimer ainsi et tenir si fort à ce que l'on prenne d'aussi grandes précautions pour bien montrer aux orangistes qu'on est impartial à leur égard. On sent de suite que le juge lui a communiqué quelque chose de ses habitudes juridiques de circonspection. Il est vraiment fâcheux qu'il ne l'ait pas plus souvent comme conseiller.

Il appert donc, par les explications données par nos deux confrères de Montréal, que cette enquête jugée par M. Coursol comme étant excessivement difficile et délicate, menaçait en même temps d'être fort coûteuse. M. Coursol portait, dit-on, ses honoraires à \$20 par jour, et il estimait qu'on ne pouvait guère offrir moins à chacun des deux avocats.

Franchement, le gouvernement ne devait-il pas se montrer, comme le juge Coursol, excessivement prudent? Le Nouveau Monde lui aurait-il conseillé de se lancer dans tant de frais sans plus de façon? Il a pensé avec raison que l'opinion publique le blâmerait d'agir avec cette prodigalité, et tout le monde

l'approuvera d'avoir donné à M. le juge Coursol l'instruction de procéder, sans y ajouter l'autorisation de traiter la chose sur le pied de la commission d'Halifax pour le règlement de l'affaire des pêcheries.

ÉPIÎTRE FAMILIÈRE.

Le Canadien s'adresse une lettre dans laquelle il se tutoie. Le tutoiement, indice de familiarité, aide singulièrement aux épanchements, et il n'y a pas de doute que si M. Tarte tutoyait plus souvent son journal en écrivant, il lui confierait plus de choses sincères. Le Canadien gagnerait en franchise ce qu'il perdrait en solennité.

Dans tous les cas, cette lettre a un accent de vérité qu'on ne retrouve pas toujours dans les articles du Canadien. Il est évident que notre confrère est plus ouvert avec ceux qu'il tutoie qu'avec les autres, et que lorsque la consigne n'est pas là pour le faire taire, volontiers il cause trop.

Cette épître familière s'ouvre par un éloge de Mlle. Hortense Villeneuve qui a chanté avec succès à la Malbaie. Notre confrère en parle avec un enthousiasme exhubérant. Lorsqu'on est à ce point sensible au charme de la musique, c'est qu'on n'a pas l'âme tout-à-fait perverse. Cela se voit du reste dans la suite de la lettre, où l'auteur parle de M. Langevin, de M. Tremblay et de lui-même sur le ton de la conversation. Il raconte comment il a connu M. Tremblay, et comment il a aimé le comté de Charlevoix. On voit par son récit que c'est lui qui a désensorcelé le comté, de M. Tremblay. On y devine aussi, qu'au moment de cueillir le fruit de ses efforts, il s'est vu appeler par M. Langevin dans une autre sphère d'action et de sacrifice. Il a lâché Charlevoix, où il aurait été élu, à ce qu'il croit, pour voler vers Québec-Centre, où il ne devait pas même se présenter contre M. Cauchon.

Le but de cette narration ne peut être que de montrer les torts de M. Langevin, qui, après avoir pris le comté de Charlevoix lorsqu'il appartenait à un autre, ne fait rien pour le garder à cette heure décisive. Il va falloir que M. Tarte se remette à la besogne. Écoutez ses reproches:

"Il se présente cette année à Rimouski. Il eût assurément été élu à Charlevoix, je le constate tous les jours en sondant l'opinion. Il me semble pourtant que M. Langevin devait éprouver une vive satisfaction à garder le terrain qu'il avait conquis sur l'homme qui l'avait le plus vilainement insulté."

Nous regrettons d'avoir à prendre la défense de M. Langevin contre son fidèle organe, mais il le faut bien. Il est possible que M. Langevin ait de nouveaux torts à l'égard de M. Tarte que, dans la précipitation de sa fuite de Charlevoix à Rimouski, il n'a pas eu le temps d'avertir, encore moins de consulter; mais nous doutons fort qu'il en ait de graves envers lui-même. Le Canadien a beau dire qu'il aurait été élu, puisque le chef conservateur a bravé l'humiliation de se sauver de son comté, à l'ouverture même de cette grande campagne électorale, c'est qu'il savait bien le contraire. En le traitant de déserteur, M. Tarte fait acte de rigueur. Nous serions plutôt tenté de lui donner un certificat de prudence, si sa pointe hardie du côté de Rimouski ne montrait qu'il agit en désespéré et ne sait plus à quel comté se prendre. Que le Canadien, au lieu de le rudoyer, se prépare à le consoler. Il va avoir à panser une grande blessure, à l'automne.

L'ITALIE ET L'AUTRICHE.

La Presse raconte une scène qui se serait passée entre le comte Robilant, ambassadeur d'Italie à Vienne, et le comte Andrassy.

Avant de partir pour Rome, l'ambassadeur italien a fait une longue visite à M. Andrassy. Il a cherché à lui expli-

quer comment il allait prendre à Rome certaines instructions relatives à l'attitude du gouvernement dans la crise actuelle. "Peut-être, ajouta-t-il, serai-je chargé de faire certaines propositions." A ces mots, M. Andrassy, qui, depuis le début de l'entretien, s'était montré assez froid, arrêta net son interlocuteur.

"Pardonnez-moi, dit-il, de quelle proposition parlez-vous? Peut-être de cession de territoire? En ce cas, vous pouvez éviter au cabinet de Rome une démarche inutile et à vous personnellement une situation désagréable. Toute demande de cession, - fût-ce seulement d'une guérite autrichienne sur la frontière, - serait considérée comme une injure. L'empereur n'admettrait pas même de discussion là-dessus, et, si je me permettais d'entrer seulement en pourparlers, je serais chassé dans les vingt-quatre heures."

"Je vous prie de répéter cela à M. Cairoli, à M. Corti et surtout à Sa Majesté le roi, qui ne voudra pas, j'en suis certain, faire une injure à un souverain qui professe pour lui une haute estime et une amitié sincère."

"N'oubliez pas deux choses, monsieur le comte. D'abord qu'il y a à la cour, et surtout dans l'armée, un parti très fort qui rêve de venger les défaites de 1859; ensuite que la situation de l'Italie vis-à-vis de l'Autriche n'est plus la même. Autrefois nous avions toute l'Europe libérale contre nous, l'Italie ne luttait pas seulement pour la conquête de telle ou telle province, mais pour la liberté; elle avait la sympathie et l'appui moral de tous les peuples."

"Mais aujourd'hui! les Italiens qui sont restés soumis à l'Autriche ne gémissent plus sous le bâton des caporaux, le Spielberg est une légende; ils ont leur autonomie; les autorités municipales librement élues; et la constitution qui les régit leur assure une somme de liberté égale à celle dont jouissent les Italiens d'Italie gouvernés par le statut. Allez donc parler aujourd'hui de la tyrannie autrichienne, et on vous rira au nez!"

"Non, une guerre faite par l'Italie pour avoir le Trentin et l'Istrie serait purement et simplement une guerre de conquête, et votre pays serait tout aussi isolé que le fut la France, en 1870, quand elle partit en guerre pour conquérir la rive gauche du Rhin."

"L'Italie se trouverait seule en présence de l'Autriche; or, je ne veux pas rappeler des souvenirs blessants, mais croyez-vous que nous ayons à redouter un tournoi semblable? En songeant au résultat probable de quelques batailles gagnées, nos châteaux, et nous en avons, pourraient plutôt désirer que craigne une lutte semblable."

"Pour moi et mes amis politiques, nous voulons la paix, nous voulons ardemment l'alliance avec l'Italie telle qu'elle est actuellement. Mais il ne faut pas qu'on nous en demande trop."

"Il ne nous serait pas possible d'assister les bras croisés à une agitation semblable à celle qui se produit en ce moment et de supporter avec calme tous les soufflets que nous applique la populace turbulente qui casse les vitres de nos consuls et hurle Abasso l'Austria! Ce sont là des attentats contre le droit des gens qu'un gouvernement solidement établi et fort doit pouvoir réprimer; sinon il est responsable, sinon complice des agitateurs."

"Nous ne serons pas plus patients, pas plus humbles qu'il ne convient. Si les flots montent trop haut, si nous voyons qu'on prépare des expéditions, des insurrections dont les meetings sont les préludes, c'est nous qui prendrons les devants, c'est nous qui réclamerons une rectification de frontière pour être à l'abri des coups de main. Nous redemanderons le quadrilatère, et soyez sûrs que nous sommes de force à le prendre."

"Ces meetings, ces bris de vitres peuvent aller très loin, car nous ne céderons pas et nous ne souffrirons aucune injure à notre drapeau."

Ensuite M. Andrassy mit sur ce tapis la question des alliances possibles pour l'Italie: "La Russie, dit-il, ne va pas avoir évité une guerre pour se jeter dans une autre; la France ne prendra parti militairement pour personne, mais croyez-vous qu'elle voie d'un bon œil une revendication qui, logiquement, doit s'étendre à Nice et à la Savoie? Quant à l'Allemagne, oui, je sais que c'est là-dessus qu'on compte en Italie; eh bien, je crois qu'on se trompe. Vous pourriez compter sur M. de Bismark pour vous défendre contre une agression, non pas pour vous aider à attaquer un voisin."

"L'alliance entre l'Allemagne et l'Italie avait surtout pour but d'empêcher la restauration du pouvoir temporel; mais il ne serait pas question de cela à propos d'une guerre pour avoir Trieste et le Trentin. L'Allemagne de 1878 n'est pas la Prusse de 1866 et n'a aucune raison de faire la guerre à l'Au-

triche pour que l'Italie s'agrandisse. Il ne sera pas difficile de connaître à cet égard les vraies dispositions de l'Allemagne et de se convaincre que la partie engagée sur les deux cartes Istrie et Trentin serait des plus risquées."

TELEGRAPHIE GENERALE.

Londres, 7 août. - Presque tous les cadavres des ouvriers ensevelis dans la mine de Sermerston, lors de l'explosion, ont été retrouvés. Ce sont particulièrement les corps de ceux qui étaient à l'ouvrage. Un petit nombre sont défigurés et brûlés horriblement, les autres ne portent aucune trace de l'épouvantable catastrophe qui a mis fin à leur existence.

D'après une dépêche de Constantinople, il paraîtrait que le Ministère de la presse a récemment engagé les journaux à modérer leur langage dans la discussion des affaires publiques. Il a exigé que les insinuations accusant le gouvernement Ottoman, de favoriser la résistance aux prescriptions du traité, fussent démenties.

Une lettre de Berlin, nous apprend que le Nonce du Pape doit encore passer une semaine à Kissingen. La principale question qui doit être débattue à la conférence formée par les ministres allemands à Heidelberg, est celle qui a pour but d'établir en Prusse le monopole du gouvernement sur le tabac.

Carathéodori-Pacha a reçu ordre d'insister, pour que le cabinet autrichien fixe dès à présent, la durée de l'occupation des provinces turques par les armées de l'Autriche. Dans le cas où il ne recevrait pas bientôt une réponse catégorique, il devra quitter Vienne.

Trois mille Monténégrins ont rejoint les insurgés dans l'Herzégovine. Ils ont l'intention de proclamer la guerre sainte en Bosnie.

D'après une dépêche de Pétra, deux députés ont été envoyés par les insurgés Rhodopes, pour présenter un mémoire au ministre anglais, M. Layard. Ce mémoire est signé par les chefs de 200 villages, qui déclarent qu'ils résisteront, par la force, à l'occupation de leurs villages, occupation décidée par le congrès de Berlin.

Le Sultan et le Grand-Vizir Safvet Pacha ne sont pas, paraît-il, d'accord au sujet des vues que projettent les autrichiens. Le Sultan insisterait pour une politique d'abstention.

L'empereur François Joseph d'Autriche, est arrivé à Troplitz pour prendre les eaux et on pense qu'il va y séjourner pendant quelques semaines.

Une dépêche d'Athènes, annonce que le Consul Anglais a informé l'Assemblée Législative de l'île de Crète, que l'Angleterre ferait tout son possible pour obtenir la réforme du système gouvernemental de cette île. Le consul a engagé les Crétois à s'abstenir de toute acte d'hostilité et à attendre patiemment les événements.

On écrit de Singapore, qu'une nouvelle révolte vient d'éclater chez les Atchinis. Les troupes hollandaises ont attaqué les rebelles et pris leurs positions. La perte des naturels s'élève à 680 hommes et celle des Hollandais à 56.

A Tratesti, dans la Roumanie, un magasin à poudre, appartenant aux Russes, a fait explosion aujourd'hui. Un grand nombre de personnes ont été tuées et beaucoup de maisons ont été détruites.

Le Pape a demandé au Cardinal Mertel, s'il voulait succéder au Cardinal Franchi comme secrétaire d'Etat.

Les fabricants d'horlogerie suisse ont obtenu le grand diplôme d'honneur à l'Exposition de Paris et les horlogers Américains ont reçu une médaille d'argent.

D'après une dépêche de Larnaca (He de Chypre), la fièvre fait des progrès alarmants dans le pays. 44 soldats d'un régiment anglais en sont atteints.

Un mariage entre le Prince Impérial français et la Princesse Thyra de Danemark, est sur le point de se conclure.

CORRESPONDANCES.

M. le Rédacteur,

Quelques personnes mal renseignées ou mal intentionnées, ayant fait circuler les bruits que mon intention était de ne pas briguer de nouveau les suffrages des électeurs du comté de Lotbinière, dans les intérêts du parti libéral, aux prochaines élections pour la Chambre des Communes, je crois devoir déclarer publiquement, par la voie de votre journal, comme je l'ai déjà fait, d'ailleurs, en assemblée publique dans le comté, que telle n'est pas et que telle n'a jamais été mon intention.

Ainsi, je prie respectueusement les électeurs du comté de Lotbinière généralement, et mes amis en particulier, de ne pas ajouter foi à cette rumeur. Espé-

rant, monsieur, que vous voudrez bien m'obliger en insérant dans votre journal ce qui précède, je demeure

Votre bien dévoué, HENRI BERNIER.

Lotbinière, 6 août 1878.

M. le Rédacteur, - Hier, après la messe, notre membre M. Boutin, s'est adressé à ses électeurs de St. Raphaël et, dans un discours bien fait et bien dit, il a rendu compte de sa conduite parlementaire et a donné un aperçu des plus lucides de la politique de l'Administration Joly.

M. Boutin n'avait pas à vous offrir de longues phrases suaves, creuses et vides de sens, à l'instar de certains polémistes rêveurs qui n'aspirent qu'à jeter un peu de poudre dans les yeux des badauds; il avait des faits irrécusables et surtout des chiffres d'une éloquence bien autrement irrésistible pour tous ceux qui ne voient que le côté réel des affaires, comme ceux-là par exemple: près de cinq cent mille piastres d'économie réalisés par le gouvernement libéral dans un mois. C'est un magnifique commencement. Tout naturellement l'assemblée a fait une comparaison qui, plus que les phrases les mieux arrondies, les plus fleuries, a porté la conviction dans tous les esprits: en regard de cette économie, les gens ont placé les dilapidations énormes, le gaspillage effréné de l'ex-administration. Je vous laisse à penser, M. le Rédacteur, de quel côté sont restées les sympathies.

M. Boutin a été accueilli et applaudi cordialement et c'était justice, car il a consciencieusement rempli son mandat. C'est un beau témoignage qu'aucun de ses électeurs ne lui refusera, croyons-nous.

Dans le cours de son allocution M. Boutin a payé un juste tribut d'éloges particulièrement à ses jeunes collègues MM. Fortin, Piquet, C. Langelier et Gagnon. Il semble, a dit M. Boutin, que, s'il était permis à quelqu'un de se laisser corrompre d'une manière, ou de l'autre, ce devrait être à ces jeunes athlètes, qui ne font qu'entrer dans la carrière politique, toujours si ingrate, surtout au début. Mais la corruption ne saurait atteindre, ni flétrir d'aussi nobles, d'aussi vaillantes natures. Comme leurs aînés, ces jeunes messieurs ont été fidèles à la consigne, fermes au poste.

Les conservateurs ont prétendu que nous avions acheté quelques-uns des leurs. En supposant que ce fût le cas, nos adversaires ne devraient pas le prôner, car ce serait peu recommandable pour leur drapeau déjà fort maculé. S'il y a des gens à vendre de leur côté, il n'y en a certes pas chez nous, on s'en est aperçu quelque part. Mais le fait est que nous n'avons acheté personne. Si nos adversaires ont perdu des sympathies, qu'ils s'en prennent à leur mauvaise conduite, pas à autre chose.

Après M. Boutin, M. Fradet, l'ex-candidat de triste mémoire, a voulu parler. On savait d'avance que M. Fradet allait rabâcher ses anciennes divagations, ses vieux mensonges et comme on était rassasié de tout ce galimatias, on a trouvé plus avantageux de lui imposer silence et de l'éconduire. M. Fradet n'a pas dû être surpris de cette réception; on la lui avait prédite. Nous espérons qu'il profitera de cette leçon pour son repos et surtout pour le nôtre.

XXX.

St. Raphaël, 5 août 1878.

A TRAVERS LA VILLE.

MGR. CONROY. - L'annonce de la mort de Mgr. Conroy, délégué pontifical, a causé même à St. Jean de Terre-Neuve une véritable surprise. Dans la nuit de samedi, Sa Grandeur Mgr. P. J. archevêque Hannan, avait télégraphié que Mgr. Conroy avait été bien malade d'une congestion des poumons, mais que pour le moment il entraînait en convalescence. Lundi matin une dépêche annonçait la mort soudaine du délégué apostolique, et que cette mort était causée par une maladie de cœur. Les docteurs Shea et Crowdy, considéraient sa maladie des poumons comme terminée et le regardaient comme entré en convalescence. Mgr. Conroy est mort à 6.45 heures, dimanche matin le 4 août.

BASSIN DE RADOUR. - Le président de la Commission du Havre, a été informé hier, par dépêche télégraphique, que MM. Larkin, Connolly & Cie., les entrepreneurs pour la construction du bassin de radour, avaient fait le dépôt de 50,000 piastres, exigé avant la signature du contrat. Les travaux vont donc commencer bientôt.

VISITE DU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL AUX CHUTES MONTMORENCY. - Hier à 11.30 du matin, le vapeur Druid conduisait le Gouverneur-Général aux chutes de Montmorency, où la grande quantité d'eau qui est tombée depuis plusieurs jours est cause que la chute

présente en ce moment une masse d'eau considérable et auquel nous ne sommes pas accoutumés en cette saison.

Leurs Excellences Lord et Lady Dufferin, se sont embarquées au quai de la Reine. Ils étaient accompagnés de Sir Edward Thornton, ambassadeur anglais à Washington, du Lieutenant-Colonel l'honorable E. G. P. Littleton et Madame Littleton, de M. et Madame Russell Stephenson, du Capitaine Hamilton A. D. C. du Capitaine Ward A. D. C., de M. J. Audley Harvey A. D. C. et de Mme Harvey, etc. Leurs Excellences étaient de retour hier soir vers 5.30.

CHEMIN DE FER URBAIN. — Les chars urbains de la rue St. Jean, ont été hier presque toujours pleins de passagers et nous ne doutons pas que cette compagnie ne fasse de bonnes affaires. Les voitures sont très confortables et le service se fait bien régulièrement.

SEULE. — Les charretiers, qui avaient fait concurrence aux chars urbains de la rue St. Jean, n'ont pas continué. Aujourd'hui la compagnie des chars règne en maître sur cette ligne.

PRENEZ VOS LICENCES. — Le recorder travaille en ce moment à poursuivre les charretiers qui n'ont pas encore pris leur licence. Il paraît que le nombre de ceux qui, ont droit d'exercer cette industrie légalement dans Québec, est comparativement restreint. Nous croyons qu'il est plus prudent, pour ceux qui ne l'ont pas déjà fait, de prendre licence et d'éviter des frais inutiles.

GRANDE EXCURSION. — On annonce qu'une grande excursion est en voie d'organisation. Cette excursion devra avoir lieu le 24 de ce mois, aura pour but la Rivière-du-Loup, et se fera par le chemin de fer du Grand-Tronc. Nous croyons que cette idée est appelée à faire son chemin et que la souscription réunira beaucoup d'adhérents, car c'est la première fois qu'une promenade aussi longue et aussi intéressante se fera à si bon compte.

ADMIS A CAUTION. — Les amis du jeune Hall, arrêté sous soupçon d'avoir voulu faire dérailler un train, ont réussi, à l'aide de l'honorable Georges Irvine, à le faire admettre à caution, à Arthabaskaville.

NOUVEAUX OFFICES. — La compagnie de télégraphe de la Puissance, a ouvert un nouveau bureau, à Québec-Sud et à New-Liverpool.

MORSURE DE CHIEN. — Une petite fille, d'une dizaine d'années tout au plus, s'est fait mordre par un chien avant hier, près de la barrière Ste. Foye. Elle se nomme Deschamps et habite le quartier Mont-Plaisant. L'on craint que la blessure ne soit dangereuse.

TROUVÉE. — Une tabatière en argent a été trouvée sur le marché Champlain, il y a quinze jours. Elle est maintenant en la possession du détective Beaulieu, qui désire la remettre à son propriétaire. Elle porte les initiales M. L. D. B.

TRIO. — Trois des plus beaux adeptes du dieu Bacchus ont comparu devant la Cour du Recorder ce matin. Le charme de leur trogne n'a pas suffi pour captiver les sympathies des juges qui les ont condamnés tous trois à quelques jours de méditation.

ALARME DE FEU. — Alarme à la boîte 65, à 9.20 ce matin. Feu de cheminée chez M. Dominique Lortie, rue St. Jean. Une autre alarme à la même boîte à 10.15, a été donnée par erreur.

LES REVOLVERS. — Il se passe rarement de semaines où nous ayons à enregistrer quelques accidents survenus à la suite de querelles et où le revolver joue le grand rôle; et il se passe peu de jours aussi sans que nous n'ayons à constater l'abus que l'on fait du pistolet. Nous avons vu de nos yeux des gamins, à qui l'usage d'une pareille arme devrait être défendue, menacer des citoyens respectable, en leur posant le pistolet sous le nez. Nous croyons qu'il serait temps que la loi de Blake, relativement au port d'armes, fut appliquée à Québec, au moins pour quelque temps, jusqu'à ce que cette vilaine habitude de se transformer en arsenal ambulante ait disparu. Cette loi permet d'appréhender et d'arrêter comme coupable de délit, toute personne ayant en sa possession un arme quelconque, et nous n'hésitons pas à croire que, s'il y avait une proclamation à cet effet, le nombre d'armes enlevées de la poche de ceux qui en portent ordinairement, serait considérable. Dans tous les cas, pour la plus grande sûreté publique, quelque chose devrait être fait dans ce sens.

VOI A BORD DU MONTREAL. — On n'a pas encore trouvé l'argent, ni saisi le voleur qui a dépoillé deux jeunes américains à bord du Montreal, avant hier. A ce sujet un de nos détectives, nous fait remarquer que depuis deux ans, tous les vols commis sur cette ligne ont eut lieu à bord du vapeur Montreal et

jamais à bord du Québec, et que par une coïncidence extraordinaire les victimes occupaient invariablement les chambres Nos. 36 et 37, ce qui fait supposer qu'un nouveau Sprungli aurait un moyen de se glisser dans ces chambres privilégiées.

POUR CHICOUTIMI. — Le vapeur Saguenay, capt. Lecours, laissera le quai St. André, demain à 7 heures A. M. pour la Baie des Ha! Ha! et Chicoutimi, arrêtant à la Baie St. Paul, aux Eboulements, à la Malbaie, à la Rivière-du-Loup, à Tadoussac et à l'Anse St. Jean, en allant et revenant.

COUR DE POLICE. — Il n'y a pas eu de séance à cette Cour, ce matin. Elle ne doit siéger qu'à 2 1/2 heures cette après-midi. Ce n'est pas comme Berlin dans cette cour, les juges manquent.

FAITS DIVERS.

NOUVELLE INVENTION. — MM. Arthur et Louis Dion de St. Thomas, sont les auteurs d'une nouvelle invention, pour laquelle, ces messieurs ont pris un brevet. Cette invention consiste dans l'amélioration apportée aux chevilles d'attelage du timon des voitures. Plusieurs personnes l'ont essayée et s'en sont très bien trouvées. D'ailleurs l'hiver sera encore plus propice pour des nouvelles expériences à ce sujet, car l'invention a pour résultat, de faciliter beaucoup l'attelage de chevaux, surtout dans le temps froid.

DIVERS. — On remarque qu'il y a été plus grande affluence de touristes vers nos rivages.

On agit de nouveau à Ottawa le projet de construire un pont sur la rivière Outaouais, pour amener jusque dans cette ville le chemin de fer de Québec, Montréal et Ottawa, comme on l'avait d'abord projeté.

On assure que la soumission de Charlebois et Cie., pour l'embranchement de la Baie Georgienne s'élevait à \$1,200,000, la soumission la plus basse étant celle de Heney à \$800,000. Le contrat fut d'abord donné à ce dernier, mais transféré ensuite à Charlebois et Cie., qui feront les travaux au prix demandé par Heney.

TERRIBLE ACCIDENT. — On lit dans le Nouveau-Monde :

Hier matin, vers 10.30 heures, cinq jeunes garçons nommés Téléphore Lachapelle, 15 ans; Joseph Martin, 14 ans; Téléphore Martin, 12 ans; Giroux, 14 ans et Labraise 15 ans prirent possession d'une vieille embarcation qui se trouvait près du quai Molson, et armés de bouts de bois en guise de rames ils s'éloignèrent du rivage. Le vent, qui soufflait avec beaucoup de force à ce moment, poussa l'embarcation sur une barge chargée de de foin qui était à l'ancre. Giroux et Labraise se jetèrent à l'eau avant le choc et se sauvèrent, les trois autres restèrent dans la vieille chaloupe qui chavira immédiatement après avoir frappé la barge, et les trois jeunes imprudents furent jetés à l'eau.

Deux d'entre eux disparurent immédiatement sous les flots, le troisième surnagea quelque temps, mais personne n'étant à portée de lui offrir du secours, il alla bientôt rejoindre ses jeunes compagnons. Le policeman Dodd, qui était en fonction sur la rue Ste. Marie, fut informé de l'affaire et alla avertir les parents du jeune Lachapelle, qui demeurent sur la rue Sydenham, du malheur qui venait de les frapper. Les jeunes Martin demeurant, dit-on, à la Longue Pointe et Labraise et Giroux à Montréal.

AUTOUR DU MONDE. — Un vaisseau français portant le nom de Junon, doit bientôt partir de Marseille, France, pour faire le tour du monde. L'expédition est faite sous les auspices d'une société de savants et durera onze mois. Le vaisseau prendra 25 passagers au prix de \$4,000 chacun. Trois professeurs lecturetront pendant le voyage sur l'histoire naturelle, la géographie, la physique et la météorologie. Cinq mois seront employés à voyager et les six autres à visiter les différents pays. Le programme de visite comprend les deux Amériques, les îles du Pacifique, l'Australie, la Nouvelle Zélande, le Japon, la Chine, les contrées hollandaises et anglaises des Indes et de l'Égypte.

VARIÉTÉS. — On lit dans le Courrier des Etats-Unis :

Les relations d'amitié existant entre Malton Squires, officier de cavalerie, et George Drake, actrice d'un théâtre de variétés de San Antonio (Texas) dit Green Front Saloon, avaient excité au plus haut point la jalousie de John Lanham, fournisseur de théâtre. Ce sentiment a fait explosion samedi soir. Au moment le plus ému de la représentation, Lanham a surgi sur la scène un pistolet à la main et a tiré sur l'officier, qui a tourné les talons et s'est dirigé rapidement vers la porte de sor-

tie. La première balle ne l'avait pas touché, mais une seconde lui a pénétré dans la cuisse, ce qui l'a obligé de continuer sa retraite à cloche-pied, mais, disons-le à son honneur, sans ralentir sensiblement son allure. Squires de hors, le fournisseur a déchargé son arme à bout portant dans la joue de la jeune actrice, qui est tombée mortellement blessée. Comme il restait encore un coup chargé, Lanham l'a tiré au hasard dans le tas de spectateurs. C'est un jeune étranger, de passage à San Antonio, nommé William Bailey, qui a reçu la balle dans le bras. Après avoir assouvi ainsi sa jalousie, Lanham a couru à l'endroit où il avait eu soin d'attacher d'avance un cheval tout sellé, et l'enfourchant il s'est éloigné au galop, pour suivi par plusieurs personnes qu'il a promptement distancées. Le héros de ce coup de théâtre est un gaillard de 19 ans.

EN MER. — Le capitaine de la goélette Parallel, qui vient d'arriver à San Francisco, rapporte avoir rencontré à une centaine de mille au nord de ce port, une conque japonaise à bord de laquelle il n'y avait pas un seul être vivant, mais beaucoup de corps humains, dont quelques-uns étaient attachés les uns aux autres. Plusieurs étaient couverts de vêtements faits des plus riches tissus. La mort de ces malheureux semblait remonter à un mois environ et avait sans doute été causée par la faim, car il n'y avait pas traces d'aliments quelconques à bord de la jonque.

EN PRUSSE. — M. Washenhusen, journaliste et romancier allemand, assez connu à Paris, raconte dans un feuilleton du Tageblatt de Berlin, que c'est lui qui possède le charmant portrait à la mine de plomb que Vital avait fait de l'impératrice Eugénie vers 1856.

C'est à la fin de septembre 1870 que M. Washenhusen, alors correspondant militaire de la Gazette de Cologne pénétra un des premiers dans le château de Saint-Cloud pour enlever, comme il s'en vante, ce portrait, qui se trouve aujourd'hui dans son cabinet de travail.

Maintenant que la paix est signée depuis longtemps entre les deux puissances, il nous semble que la plus élémentaire courtoisie commanderait une restitution.

Ajoutons que l'on a dernièrement constaté la présence, dans des châteaux en Allemagne, de trois des sept magnifiques tableaux de grands maîtres, dérobés à Bougival par des officiers prussiens à Mme Bouterweck, veuve d'un peintre allemand, membre de l'Académie de Berlin.

Mme Bouterweck a reçu du gouvernement allemand, comme indemnité, la somme de 500 francs; en 1868, le Louvre lui avait offert 120,000 francs de ces sept tableaux.

Jamais chance pareille se présentera.

Par ordre du Syndic Officiel, une grande Vente de Moulins à Condre aura lieu au No. 6, rue de la Fabrique, à une réduction de 50 par cent sur les prix ordinaires. Ces Moulins sont tous neufs et garantis pour 5 ans. L'argent sera remboursé si les Moulins ne sont pas tels que représentés.

LISTE DE PAIX.

Table with 2 columns: Description of items and Price. Includes 'Prix ordinaire du détail \$39 vendu pour 15', '42', '45', '50', '55', '80', '85'.

Moullas à Condre de toutes sortes, tels que Singer, Weed, Favorite, Webster, Appleton, Osborn.

N'oubliez pas le No. 6, rue de la Fabrique. Entrée par le Magasin de Pianos. Québec, 3 août 1878 - 1m

Mariage.

A l'Eglise St. Romuald, par le Révd. M. A. F. Bergeron, M. Lazare Bergeron, à Mlle. Elizabeth McKibbin.

Hier matin, à l'âge de 9 mois, Raoul-Edgar, enfant de M. J. O. Filteau.

Le 8 du courant, à l'âge de 74 ans et 10 mois, M. Narcisse Lapillon, les funérailles auront lieu samedi prochain, le 10 courant, à 8 heures A. M. Le convoi funèbre partira de sa demeure, coin des rues Ovide et Sinay, St. Sauveur, pour de là se rendre à l'Eglise St. Sauveur. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Québec, 8 août 1878.

Montant perçu aux Douanes, le 7 du courant, dans le Port de Québec, \$1,289.69.

MARCHE MONÉTAIRE.

New-York, 10 hs., 8 août 1878 Or, 4; Echange Sterling, 83 1/2; Greenbacks, 98 1/2. E. C. BARROW, Comptier.

PRODUITS EN GROS DE MONTREAL.

7 août 1878. FLEUR. — Recettes 2,449 quarts. Supérieur Extra 4.90 à 5.00; Extra Supérieure 4.70 à 4.75; Fancy 4.70 à 4.75; Extra du Printemps 4.70 à 4.75; Supérieure 4.40 à 4.50; Forte de Boulangers 5.00 à 5.25; Fine 3.50 à 3.55; Middlings 3.25 à 3.30; Recoups 2.90 à 3.10; Sacs Ontario 2.25; Sacs de la Cité (délivré) 2.45.

Annales Nouvelles.

AVIS.

Cour des Commissaires du Cap-Saint, 5 Août 1878.

Présent :

LOUIS LECLERC, écuyer, Commissaire. No. 66

NAZAIRE FOURNIER, Demandeur, WM. NEWBERRY, Défendeur, & BRAHAM BALL, Tiers Saisi.

Il est ordonné au dit WILLIAM NEWBERRY dont le domicile est inconnu, de comparaître devant cette Cour sous deux mois à compter de la dernière publication du présent avis.

Par ordre,

L. P. BERNARD, Greffier.

8 août 1878 - 2f

PELERINAGE A LA BONNE STE. ANNE.



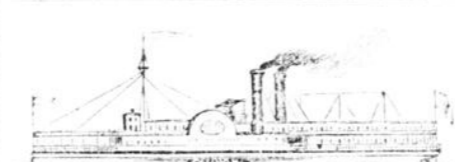
Le vapeur MONTMORENCY, Capt. H. Blouin, laissera le Quai Champlain, DIMANCHE prochain, le 11 AOUT, à SIX heures A. M., pour Ste. Anne, et retournera à Québec vers 3 heures de l'après-midi.

Plusieurs messieurs du clergé seront à bord du vapeur.

Prix du passage, aller et retour, 30 cents, quai inclus.

H. B. QUIN, Capitaine.

Québec, 8 août 1878.



Dimanche, 11 Août LE VAPEUR JAMES

Laissera le Quai St. Romuald à 5 heures A. M., pour Ste. Anne, arrêtant à Sillery. Laissera Québec à 6 heures A. M., arrêtant à Lévis.

Prix du passage, aller et retour, 50 cents.

JAS. GAHERTY, Capitaine.

Québec, 8 août 1878.

POUR STE. ANNE du NORD



DIMANCHE, le ONZE AOUT, si le temps le permet, le vapeur STE. CROIX quittera le Quai Champlain à 5 1/2 heures du matin, Lévis à 5 1/2 heures au Quai de la Traverse, pour Ste. Anne du Nord.

Prix du passage, aller et retour, 25 cents.

LOUIS ROSA, Capitaine.

Québec, 8 août 1878 3f

Cie. de Navigation à Vapeur du St. Laurent.

EXCURSION A LA MALBAIE



Samedi Après-midi!

Le vapeur "ST. LAWRENCE," Capt. A. Barnas, laissera le Quai St. André,

SAMEDI, LE 10 COURANT

à 2 heures P. M., pour la Malbaie.

Au retour, il laissera la Malbaie Dimanche à 1 heure P. M. Les passagers auront le privilège de revenir par "L'Union" arrivant Lundi matin.

A. GABOURY, Secrétaire.

Québec, 8 août 1878.

Collection, Agence, Correspondance, etc., etc.

M. JOSEPH DELISLE a l'honneur d'informer ses amis et le public, surtout les hommes d'affaires, qu'il se chargera de la collection de tous comptes, réclamations, etc., qu'on voudra bien lui confier. Il acceptera aussi toute agence qu'on voudra lui offrir.

M. Delisle, qui a obtenu il y a quelques années, à l'École Normale - a val, un diplôme de notaire instituteur, se chargera aussi de rédiger toutes lettres, correspondances, etc., à la demande des intéressés.

Adresse: M. JOSEPH DELISLE, No. 69, rue Richardson, St. Roch, ou Bureau de Poste, Québec, Boite No. 999. 18 juillet 1878 - 1m

Annales Nouvelles.

MUSIQUE NOUVELLE !!

VALSES :

Table listing musical pieces and prices: Femmes et fleurs 60 centimes, e fleur d'or 60, Créole 60, Carmen 60, La boulangère à des œufs 60, Céleste 60, Valse du rire 60, La timbale d'argent 60, Madame l'archiduc 60, Le timbre d'argent 60.

ROMANCES FRANÇAISES :

Table listing French romances and prices: Sous d'autres cieux 50, Enfants et fleurs 35, Je pense à toi 25, Lizette vous n'en saurez rien 50, Rose 50, Une larme 25, Fleurs du souvenir 50, L'heure attendue 50, Jean Mathurin 30, Les deux mères 30, A ma fenêtre 50, Blanche colombe 30, La bouquetière de Marly 25, Ça fait peur aux oiseaux 35, Stances à l'océan 35.

En vente chez A. LAVIGNE, Importateur de Pianos et Harmoniums, 25, rue St. Jean, (Banque d'Espagne.) Québec, 8 août 1878.

AVIS.

Le Dr. L. A. GAUVREAU, gradué de l'Université-Laval, a ouvert son Bureau au No. 85, rue des Fossés, St. Roch. Consultations à toute heure. Québec, 7 août 1878 - 1m

AUX AFFLIGÉS ! PLUS DE RHUMATISMES!

Chère Madame Gaden, Je vous prie de vouloir bien, pour le repos de ceux qui sont affligés de rhumatismes, donner place dans votre journal à ces quelques lignes. Mon épouse était depuis six ans, affligée de rhumatismes et avait été soignée par les meilleurs médecins de Québec. Désespérant de guérir jamais, elle eut l'idée de s'adresser à vous et dans l'espace de deux mois, elle fit usage de ses pieds et de ses mains, ce qu'elle n'avait pu faire depuis 6 ans. THOS. CARNAY.

P. S. - Les personnes qui voudraient avoir des renseignements plus complets peuvent s'adresser à moi et demanderont le remède. Préparé seulement par MME. GADEN, sage-femme diplômée, et en vente chez tous les pharmaciens suivants : J. E. Burke, Haute Ville, Mathie, coin des rues du Palais et St. Jean, et J. Veldou, rue St. Joseph, St. Roch. Prix, 50 cents la bouteille. Seul agent, rue St. Jean. Québec, 6 août 1878.

Traverse de l'Île d'Orléans, St. Joseph et Québec.



LE VAPEUR "MAID OF ORLEANS"

Le et après Lundi prochain, fera la traversée jusqu'à avis contraire : DE L'ILE DE QUEBEC 4.00 A.M. les Mardis, 5.00 A.M. les Mardis, Jendis et Samedis. 8.10 11.30 2.30 P. M. 4.30 P. M. 5.40 6.30 Arrêtant à St. Joseph à chaque voyage.

LE DIMANCHE.

DE L'ILE DE QUEBEC 11.00 A. M. 2.00 P. M. 6.00 P. M. 6.45 P. M. HENRY FINNEY, Propriétaire. Québec, 3 août 1878.

LES ETRANGERS

Visitant Québec sont respectueusement invités de venir examiner notre assortiment de Marchandises Sèches, d'Etape et de Fantaisie. CONSISTANT EN - Châles, Pamphlets, Dentelles, Soieries, Bas, Articles pour Mess., Etc., Etc., Etc. N. B. - Nous gardons comme spécialité Les célèbres Gants de Kid Moriquand.

FYFE & WRIGHT

22, RUE LA FABRIQUE Québec, 2 août 1878.

VENTE A L'ENCAN DE Marchandises Sèches, Epicerie, Quincailleries, Livres de Crédits, etc. ACTE DE FAILLITE DE 1875 Et ses Amendements.

Dans l'affaire de IÉON PEULETIER, de Ste. Anne LaPocatière, Failli. Par Encan sera vendu à la place ci-devant occupée par le dit Failli, Ste. Anne LaPocatière, JEUDI, le 15me jour d'AOUT...

ACTE DE FAILLITE DE 1875 Dans l'affaire de MATHIAS GREGOIRE, de Lévis, Failli.

Le soussigné vendra SAMEDI, le 10 AOUT prochain, à DIX heures de l'avant-midi, à la porte de l'Eglise de Notre-Dame, dans la Ville de Lévis, l'immeuble suivant appartenant au failli ci-dessus.

Nouvelle Musique!! "AMOUR," ROMANCE Dédicé à Mlle. LETITIA GUAY Paroles et Musique de CÉLESTIN LAVIGNEUR.

Seul dépôt à Québec des Pianos célèbres de WEBER & CIE., CHEZ BERNARD & ALLAIRE Importateurs des Pianos de Marshall & Wendell, Horace Waters & Fils, des grands Pianos de Concert de Wagner.

Citoyens Américains. Many a vanished, car and age And tempests beat, and battle rage Have swept o'er Corinth; yet she stands A fortress formed to freedom's hands.

Cette saison étant la plus belle de l'année, est aussi celle que choisissent les citoyens américains pour venir visiter notre pittoresque Ville de Québec, et pour jouir de la magnificence de ses vues et la salubrité de son climat.

Soie, Velour, Satin, nouveaux patrons d'Étoffes à Robes, Châles et Manteaux, Robes et Costumes, Gants Kid Alexandre, 1, 2, 3 et 4 Boutons.

GLOVER, FRY & CIE. Québec, 27 juillet 1878.

Vente de Marchandises Reçues dernièrement. Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir un grand assortiment de Marchandises nouvelles, telles que CHEVEUX TRAVAILLÉS DANS TOUS LES GOUTS ET A LA DERNIÈRE MODE.

A VENDRE OU A LOUER. Le magnifique poste d'affaires situé au No. 87, rue St. Pierre, Basse-Ville, Québec, ci-devant occupé par MM Blumhart & Cie.

ATTENTION. DERY, ST. LAURENT & Cie., Encanteurs et Marchands à Commission. Seuls fabricants de Peinture Élastique.

Les soussignés ont l'honneur d'attirer l'attention du public sur la nouvelle découverte de la Peinture Élastique. Cette Peinture est bien supérieure à aucune autre et coûte bien meilleur marché.

ALPHONSE POULIN RESTAURATEUR. M. Poulin tient un restaurant de premier ordre. On y débite les vins les mieux choisis, et les clients de la maison sont servis avec la plus exacte politesse.

AU BON MARCHÉ HAUTE-VILLE. Les marchandises ci-dessous sont vendues à 15 par cent au-dessous des prix ordinaires.

Gants de Kid 50 cents. Toile de Foin 12 cents et au-dessus. Serviettes en Toile 45c la douz. Coton Blanc 5 cents.

Restaurant Delmonico. MONSIEUR CYZOL, Cuisinier Français, a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il est prêt à donner des Lunchs à toute heure du jour à raison de 35 cents.

ROBERT MORGAN No. 28, rue de la Fabrique Agent et Importateur des Pianos STEINWAY, CHICKERING ET HAINES.

En outre de ce qui précède, je garde toujours à mon établissement, une variété considérable de Pianos neufs et de seconde main, des meilleurs manufacturiers, que j'offre aux acheteurs aux conditions les plus avantageuses.

SYSTEME DE VERSEMENTS. Ainsi, si vous désirez faire l'acquisition d'un Piano d'une valeur de \$350, avec en tente d'en faire le paiement dans un délai de deux ans ou plus, en payant douze piastres et cinquante cents par mois, cet instrument deviendra votre propriété pleine et entière.

H. S. SCOTT & CIE., No. 60, RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE. POUR LA RECOLTE. Faux Américaines, Faux Anglaises, Râteaux, Fourches.

EN GROS ET EN DÉTAIL AU PLUS BAS PRIX. Québec, 4 juillet 1878.

PROPRIETES A VENDRE. 1. Un emplacement situé dans le village de la Pointe-à-Pic, paroisse de Ste. Etienne de la Malbaie, contenant six perches de front sur six perches et demie de profondeur avec une grande maison, connue sous le nom de "Murray Bay House."

VIN DE MESSE! Nous avons l'honneur d'annoncer au clergé et au public en général que nous avons en mains les VINS les plus purs de Sicile, et que nous sommes en possession de certificats de Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque de Québec, autorisant ces vins comme Vins de Messe.

CERTIFICAT DE L'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC AU SUJET DES VINS INGHAM. Québec, 2 avril 1878. La maison GILLESPIE, MOFFET & CIE, m'ayant communiqué un certificat donné au sujet du VIN COLLI, importé par cette maison, j'ai écrit directement à l'auteur, le hanoine Abreguani, de l'Eglise Métropolitaine de Marsala, en Sicile.

50 Octaves Vin de Colli. 25 Quartaux " " 25 " " de Marsala.

GINGRAS & LANGLOIS, 54, RUE DU PALAIS. Québec, 19 juillet 1878. Société de Prêts et Placements de Québec. A PRETER \$30,000 Aux conditions ordinaires de cette Société.

P. DIGNARD & CIE. Ont l'honneur d'informer le public et leurs amis en général qu'ils ont toujours en mains la célèbre BIÈRE DE CARLING, LONDON qu'ils vendront soit en draft, soit en bouteille.

GLACE! GLACE! GLACE! Le tout fourni à domicile, à bord des vapeurs et goëlettes. Ils sollicitent une part du patronage du public et ils espèrent par la promptitude et la ponctualité qu'ils mettront à exécuter les ordres qui leur seront confiés satisfaire ceux qui voudront bien les honorer de leur confiance.

C. COGNON CONFISEUR et PATISSIER 93, RUE ST. JEAN.

AVIS IMPORTANT. M. CHARLES COGNON profite de cette occasion pour remercier les nombreuses personnes qui ont bien voulu l'honorer de leur visite et cela lui fait plaisir d'annoncer qu'il a Réduit considérablement les prix de ses Pâtisseries.

GRAINES DE JARDINS, DE FLEURS ET DE CHAMPS. Une grande variété de Graines de Jardins, de Fleurs et de Champs, en mains et à vendre en gros et en détail.

GBAINES DE FLEURS. Une douzaine de paquets de 5 cents, de Graines de Fleurs assorties, expédié par la malle à n'importe quelle adresse, sur l'envoi de 50 cents.

GRAINES DE JARDINS. Une douzaine de paquets de Graines de Jardins (Légumes), expédié par la malle franc de port, sur l'envoi de 50 cents.

L'ONGUENT OPHTALMIC DE CHAMBERLAIN Est le meilleur et le plus sûr RÉMÈDE pour les Maux d'Yeux et des Paupières, provenant de Contusion, d'Inflammation, ou causé par le froid. PRIX 35 CENTS LE POT. JNO. MUSSON & CIE., Droguistes, Propriétaires, Québec, 28 juin 1878.

VOTRE ATTENTION! Nous aimons à informer les Marchands des Villes et des Campagnes que nous tenons toujours en mains un assortiment complet de FAIEN: ES et de VERRESIES. Nous avertissons également ceux qui tiennent des Maisons de Pension, à la campagne et ailleurs, que nous pouvons leur vendre, à des prix qui défient toute compétition, tout ce qu'il leur faut, en VAISSELLE et en COUTELLERIE D'ARGENT pour monter des établissements de 1ère classe.

RENAUD & CIE., 24, rue St. Paul, Québec, 6 juin 1878. ÉCONOMISEZ! En achetant vos MARCHANDISES AU MAGASIN POPULAIRE Chez F. X. LEPAGE No. 53, Rue de la Couronne.

ATTENTION! F. X. LEPAGE MARCHAND A l'honneur de prévenir le public en général que son assortiment de MARCHANDISES SÈCHES est des plus complets. L'on trouvera à son établissement des TWEEDS ANGLAIS, ECOSSAIS et CANADIENS à des prix qui ne laissent rien à désirer soit pour les prix et qualité.

PAS DE COMPÉTITION. Les départements bien fournis de Cotons, Indiennes et Shirting tous sans pareil, tout est bon et bon marché. Etoffes à Robes, Drap Foir, Casimir et une foule d'articles trop considérables pour les énumérer. Tous les départements sont complets et à des prix qui dispenseront l'acheteur d'aller ailleurs.

POELES! POELES! POELES de tous genres POELES doubles, 3 pieds, 2 fourneaux. POELES polis. POELES fins pour le marché ordinaire. POELES doubles, 3 pieds, 1 seul fourneau. POELES doubles, 2 1/2 pieds. POELES doubles, 2 pieds. POELES de passages. POELES de salons. POELES de cuisines.

Brûlant du Charbon ou du Bois. A 50 pour cent meilleur marché qu'aucune autre manufacture. MESSIEURS JODOIN & CIE., ayant remporté un brillant succès à la dernière exposition provinciale de Québec, invitent leurs nombreuses pratiques et le public en général à visiter leur établissement, No. 14, rue St. Jean, où ils trouveront un assortiment de plus variés et des plus considérables de la province de Québec, pour le gros et le détail. Les personnes désirant acheter des presses ou ustensiles de cuisine, vaisseaux en fonte, fer-blanc ou en cuivre, sont respectueusement priées de leur accorder une visite avant d'acheter ailleurs.